32E01SE
(32E01-200-0102)

Carte écoforestière

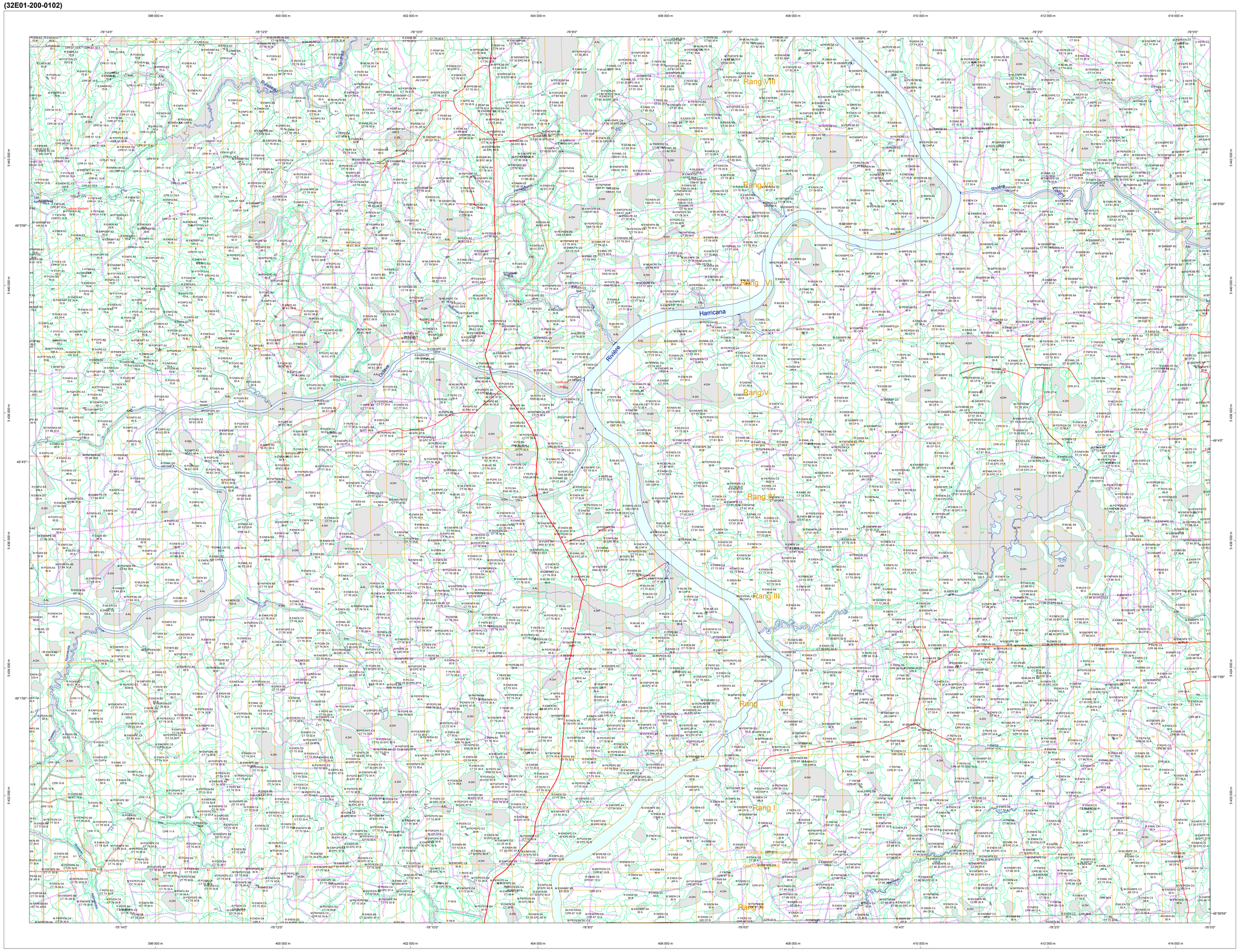

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
CC	Type de couvert	X	X		
SS	Groupement d'essence 3e	X	X		
SSS	Groupement d'essence 4e	X	X		
Z	Indice densité	X	X		
Y	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
TS	Année d'intervention d'origine	X	X		
AN	Classe d'âge	X	X		
HZ	Intervention partielle	X	X		
IR	Année d'intervention partielle	X	X		
*	Code de tenure #	X	X	X	X
TH	Année de tenure #	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
55 B 3 JIN EC 98 C SSSS A2 56 B	CJ 96 B FA 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
É	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CR	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ED	Érable rouge
PG	Pin gris	EP	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Résineux indéterminés	FH	Feuillu non tolérant (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	OH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	CB	Chêne blanc	PT	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EQ	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		10 m à 13 m	13 m à 16 m	16 m à 19 m	19 m à 22 m	22 m à 25 m	25 m à 28 m	28 m et +
Classes de hauteur		1		2		3		4
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD
	E	Densité recouvrement haute						
	I	Densité recouvrement inférieure						0*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne ou inégulier (origine < 80 ans)		Vieux inequienne ou inégulier (origine > 80 ans)		Jin-Vir	Vin-Vir
IRRÉGULIER						
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 - 30	30 - 50	50 - 70	70 - 80	80 - 100	100 - 120
	10 - 50	30 - 70	50 - 80	70 - 100	80 - 120	100 - 140
	10 - 70	30 - 80	50 - 100	70 - 120	80 - 140	100 - 160
	10 - 80	30 - 100	50 - 120	70 - 140	80 - 160	100 - 180
	10 - 100	30 - 120	50 - 140	70 - 160	80 - 180	100 - 200
	10 - 120	30 - 140	50 - 160	70 - 180	80 - 200	100 - 220
	10 - 140	30 - 160	50 - 180	70 - 200	80 - 220	100 - 240
	10 - 160	30 - 180	50 - 200	70 - 220	80 - 240	100 - 260
	10 - 180	30 - 200	50 - 220	70 - 240	80 - 260	100 - 280
	10 - 200	30 - 220	50 - 240	70 - 260	80 - 280	100 - 300

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE		INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
ST	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	CLO	Coupe à diamètre limite avec dégagement des arbres d'avenir
BR	Brûlis total	CAM	Coupe d'amélioration
FR	Friche	CA	Coupe d'ensemencement
VER	Verglas grave	CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CEA	Coupe de jardinière
	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe par bandes
CPE	Coupe progressive finale	CER	Coupe par ceinture
CT	Coupe totale	CE	Coupe parterre
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CPF	Coupe partielle et épidémie légère
ETR	Élimination des tiges résiduelles		Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENM	Ensemencement avec mini semis	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
PLT	Plantation de semis cultivés à racines nues	PLN	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLB	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
REA	Régénération artificielle avec ré/ensemençage	ECC	Éclaircie commerciale d'éclaircie
RIA	Aménagement d'un site occupé	EPC	Éclaircie précommerciale
	Régénération artificielle abandonnée	ENR	Ensemencement naturel
RPS	Régénération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	FER	Fertilisation
		RBV	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des chicots
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
ES	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CODE		CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide			
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	A	Nulle	0% à 3%
AL	Aulnaie	B	Faible	4% à 9%
		C	Douce	9% à 15%
		D	Modérée	16% à 30%
		E	Forte	31% à 40%
		F	Abrupte	41% et plus
		S	Sommet	Entourée de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

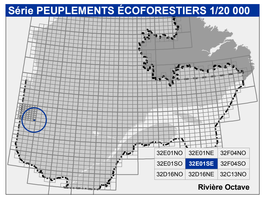

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures
- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°) Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 10
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	13° 46' ouest
Variation annuelle	04' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	49°03'45" nord et 78°07'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	79°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)
0 0,5 1 1,5 2 km
1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	13/01/2007
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	16/11/2010

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2010
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géoboutique Québec : http://geoboutique.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec